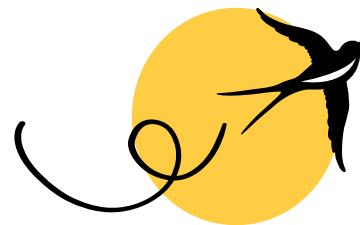


JANVIER 2024

Bulletin municipal



Le Cours

de la vie

**Votre commerce multiservices
sera construit en 2024 !**





Infos

Pratiques



Sommaire

VIE MUNICIPALE

Les derniers conseils	p.04
Les tarifs	p.05
La Médiathèque	p.06
La Ludothèque	p.07

VIE COMMUNALE

L'état civil	p.08
Urbanisme.....	p.09
Pièce d'identité	p.09
Nuisances sonores.....	p.09
Divagation et déjection des chiens.....	p.10
Recensement citoyen.....	p.10
Nouveau commerce : travaux 2024	p.11
Commémoration du 11 novembre	p.11
Conseil Municipal des Enfants	p.12
La commune s'illumine.....	p.12
Concours de maisons décorées	p.12
La journée des retrouvailles.....	p.12
Grand retour de Festi'Mômes	p.13
Journées européennes du Patrimoine..	p.13
Il y a 10 ans... Emile Le Cadre.....	p.14
Inauguration des vestiaires	p.14
Médaille d'honneur	p.14

VIE SCOLAIRE

L'École La Petite Hironnelle	p.15
------------------------------------	------

VIE ASSOCIATIVE

Achalannes.....	p.16
Amicale laïque de l'école	p.16
Artisan'Arz	p.16
Boules Le Cours	p.17
Société de chasse	p.17
Les courtisans	p.18
MobAr C'hour	p.18
Fête Culture Loisirs	p.18
Templiers de Lanvaux	p.19
US Le Cours	p.20
Le Téléthon	p.20

INFOS DIVERSES

Food truck sur la commune	p.21
Infos Questembert Communauté	p.21
SIAEP.....	p.23
AMPER.....	p.23
Calendriers des fêtes	p.24
Artisans de la commune	p.24

Rédaction : Mairie de Le Cours
 Directeur de la publication :
 Raymond HOUEIX
 Création & Impression :
 IOV Communication - Groupe IMPRIGRAPH
 Dépôt légal n° 2511



MAIRIE

8 rue de l'Arz • 56230 LE COURS
 Tél. 02 97 67 21 72 • Mail : mairie.lecours@orange.fr
 Site : <https://le-cours.questembert-communaute.fr/>
 Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 14h à 17h30

 Mairie de Le Cours

ÉCOLE PUBLIQUE LA PETITE HIRONDELLE

16 rue de l'Arz • 56230 LE COURS
 Tél. 09 71 38 25 31 • Mail : ec.0560773l@ac-rennes.fr

GARDERIE

14 rue de l'Arz • 56230 LE COURS • Tél. 02 97 49 29 49

MÉDIATHÈQUE

1 rue des Verdiers • 56230 LE COURS • Tél. 02 97 67 48 82
 Mail : bibliotheque.lecours@orange.fr
 Horaires d'ouvertures : mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

8 avenue de la Gare • 56230 QUESTEMBERT
 Tél. 02 97 26 59 51 • Mail : contact@qc.bzh
 Site : www.questembert-communaute.fr

Service déchets

Tél. 02 97 26 10 21 • Mail : dechets@qc.bzh
 Uniquement sur rendez-vous

Déchèterie de Kervault à QUESTEMBERT

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Le jeudi de 13h30 à 17h
 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs.

Déchèterie de l'Épine à LIMERZEL

Lundi de 13h30 à 17h. Fermé le mardi.
 Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs.

Accès : Pour accéder à ces deux déchèteries, vous devez impérativement vous munir de votre carte. Pour l'obtenir, rendez-vous au service déchets du lundi au vendredi entre 9h et 12h30. Seuls les habitants du territoire peuvent en bénéficier. Depuis le 1^{er} janvier 2023, votre abonnement comprend 15 passages en déchèterie. Au-delà des 15 premiers passages, un montant unitaire de 10€ par passage sera comptabilisé sur votre facture de redevance incitative.

Espace France Services

(accompagnement dans les démarches administratives et numériques)
 Tél. 02 97 26 54 29 • Mail : franceservices@qc.bzh
 Uniquement sur rendez-vous

SIAEP • Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

16 avenue de la Gare • 56230 QUESTEMBERT
 Tél. 02 97 26 04 28 • Mail : contact@siaep-questembert.fr

Mot du Maire



Chères Coursiennes, Chers Coursiens,

2023 vient de s'éteindre. Laissez-moi vous adresser mes vœux les plus sincères pour l'année 2024. Que la santé, le bonheur, la joie et la réussite soient au rendez-vous pour tous durant cette nouvelle année. Ayons également une pensée pour ceux qui sont dans la douleur d'avoir perdu l'un des leurs et pour ceux qui souffrent de maladie.

Pour débiter cette année 2024, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité. Nous sommes confrontés à un contexte écologique, climatique, économique et géopolitique difficile. Depuis que je suis né ou plutôt depuis que je suis en âge de comprendre, j'entends dire autour de moi que notre pays et le monde sont en crise. Je me souviens de la réponse d'une personnalité politique au milieu des années 80 qui répondait à un journaliste reprenant l'expression bien connue « on commence à voir le bout du tunnel » : « oui, vous avez sûrement raison, mais ça dépend de quel bout on le regarde ». Lorsqu'une crise s'étale sur des décennies, ce n'est plus seulement une crise mais un cycle, un quasi état permanent, celui d'un monde en perpétuelle évolution, avec son lot d'inégalités et d'injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser.

2023 aura encore été une année difficile pour beaucoup d'entre nous, en commençant par l'inflation qui s'est poursuivie ; Sa progressivité semble ralentir. Malheureusement, il ne faut pas trop espérer une baisse importante des produits de consommation courante en 2024. Espérons simplement ne plus supporter de nouvelles augmentations importantes. Par ailleurs, n'oublions pas que la guerre est toujours à la porte de l'Europe, à l'est et au sud et qu'une petite étincelle pourrait nous entraîner vers une nouvelle guerre mondiale. Souvenons-nous bien que c'est le populisme dans les années 30 qui a conduit à la seconde guerre mondiale.

Au mois de juin se dérouleront les élections Européennes. Ces élections ont beaucoup d'importance pour nous. Sans l'Europe la France reste un tout petit pays qui pourrait être dévoré par l'ogre de Moscou en à peine une semaine. Soyons vigilants quant « aux barbiers qui rasent gratis ». Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus...

Malgré ce climat maussade, la commune de Le Cours continue d'avancer et de poursuivre ses investissements. Fin avril 2023, la route de Molac a été entièrement reprofilée et enrobée. Ce qui porte à environ 10 kms d'axes principaux de notre commune, totalement repris en enrobé depuis 2014.

Le 17 novembre dernier, nous avons inauguré les vestiaires de sports, en présence de notre député Paul Molac et de notre sénateur Simon Uzenat nouvellement élu. Cette infrastructure était attendue par tous les sportifs et je les remercie de leur patience. Il nous avait fallu répondre à plus urgent, tel que le restaurant scolaire par exemple.

Pour les projets à venir en 2024, c'est la construction du futur commerce qui va nous mobiliser le plus, tant au plan financier qu'en énergie. Le marché vient de se clôturer et comme par le passé, les entreprises retenues sont principalement Morbihannaises. Par ailleurs, une petite extension de l'atelier des services techniques est également planifiée. Cela consistera à créer un préau devant les garages existants et également à clôturer les extérieurs afin de sécuriser cette enceinte.

Dans la commune, je rencontre très souvent des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent chaque jour le sens de mon engagement de maire : être là avec vous, pour vous, afin d'améliorer encore notre si belle commune.

Du fond du cœur, je les remercie et je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une très, très, belle année 2024.

Raymond HOUEIX
Le Maire



LES DÉLIBÉRATIONS IMPORTANTES DU DERNIER SEMESTRE

Les comptes-rendus complets sont disponibles sur le site internet de la commune (<https://le-cours.questembert-communaute.fr/>), ou sur le panneau d'affichage devant la mairie (pour le dernier conseil).

DEMANDE DU PRESTATAIRE DE RESTAURATION SCOLAIRE ARMONYS

Par courrier en date du 15 juin puis du 21 juillet dernier notre prestataire de restauration nous sollicite pour revaloriser à nouveau l'indemnité d'imprévision validée l'année dernière. En plus de l'augmentation de 0.24 € HT pour les enfants et 0.26 € HT pour les adultes de 2022/2023, l'entreprise demande une augmentation de 0.13 € HT cette année. Sachant que le repas enfant dans le marché de base est à 2.53 €, il passerait à 2.90 € soit une augmentation de 14.63 %.

Monsieur Le Maire souhaite l'avis du conseil municipal concernant cette demande avant consultation avec les autres mairies du marché (Larré et Molac).

Après délibération il est décidé de ne pas accepter la demande du prestataire et de laisser Monsieur Le Maire prendre une décision avec les deux autres Maires des communes membres du groupe.

NOMINATION RÉFÉRENT MOBILITÉ

Un chargé de mission a été recruté par Questembert Communauté afin de travailler sur la mobilité douce sur le territoire. Un premier comité de pilotage aura lieu fin novembre afin de présenter les prochaines étapes de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable ainsi que d'échanger sur les différentes idées et actions à mener.

Pour former ce comité, il faudra un référent dans chaque commune. Après délibération, le conseil municipal décide de désigner comme élu référent mobilité Mr TRIBALLIER Joël.

DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ATELIER TECHNIQUE

Afin de lancer le projet de réaménagement de l'atelier des services techniques, il est important de réaliser plusieurs demandes de subventions auprès de la préfecture et du conseil départemental. Une première demande doit être faite auprès de la préfecture pour un montant de 26 512.44 € HT pour les travaux soit 40 % du coût total qui s'élève à 66 281.09 € HT.

Une deuxième demande doit être faite concernant le PST auprès du Conseil Départemental pour un montant de 23 198.38 € HT pour les travaux soit 35 % du coût total qui s'élève à 66 281.09 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, décide de solliciter la préfecture et le conseil départemental.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les demandes de subvention ont été étudiées par la commission finance le 03 octobre 2023.

LE COURS	Versé 2022	Proposé 2023	Voté 2023
AMICALE LAÏQUE 32 € par enfant	2144 €	2112 €	2112 €
LES COURTISANS	310 €	310 €	310 €
LES TEMPLIERS DE LANVAUX	310 €	310 €	310 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	310 €	310 €	310 €
US LE COURS	900 €	900 €	900 €
BOULES LE COURS	310 €	310 €	310 €

EXTÉRIEURES	Versé 2022	Proposé 2023	Voté 2023
S.E.M AGRI	40 €	40 €	40 €
COMITÉ INTERCOM ŒUVRES SOCIAL 25 € par agent	200 €	200 €	200 €
CROIX ROUGE	35 €	35 €	35 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	50 €	150 €	150 €
ALCOOL ASSISTANCE	35 €	35 €	35 €
SAPEURS POMPIERS	35 €	35 €	35 €
AFSEP (sclérose en plaques)		35 €	35 €
Eaux et rivières		35 €	35 €
Prévention routière		35 €	35 €
TOTAL	4849 €	4922 €	4922 €

Après délibération il est décidé d'autoriser Monsieur Le Maire à verser les subventions aux associations.

LES TARIFS

PHOTOCOPIE	
A4 recto noir et blanc	0,25 €
A4 recto couleur	0,30 €
A3 recto noir et blanc	0,30 €
A3 recto couleur	0,35 €

Document administratif (arrêté ministériel du 01/10/2001)

A4 recto noir et blanc	0,15 €
A3 recto noir et blanc	0,30 €

PÉRI-SCOLAIRE		
CANTINE		
1 repas		3,30 €
1 repas pour un enfant non inscrit		6,60 €
GARDERIE	Avec allocation rentrée scolaire	Sans allocation rentrée scolaire
Tarif horaire si occasionnellement	1,52 €/heure	1,67 €/heure
1 ^{er} forfait si 1h de présence par jour scolarisé	18,50 €	20 €
2 ^e forfait si plus d'1h par jour scolarisé	27,50 €	30 €

SALLE POLYVALENTE PRIZIAC		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Journée	100 €	250 €
Week-end	150 €	350 €
Association extérieure	50 € par mois pour une location une fois par semaine	

TABLE		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Journée	4 €	7 €

CIMETIÈRE		
CONCESSION CIMETIÈRE		
15 ans		90 €
30 ans		160 €
35 ans		200 €
CONCESSION COLOMBARIUM		
10 ans		80 €
20 ans		160 €
30 ans		240 €
Participation à la première ouverture		400 €
CONCESSION CAVURNE		
10 ans		80 €
20 ans		160 €
30 ans		240 €
Participation à la première ouverture		400 €

MÉDIATHÈQUE	
Types d'abonnement	
Abonnement habitant de la communauté de communes	12 €/foyer/an
Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes	20 €/foyer/an
Abonnement court séjour (2 mois consécutifs)	5 € + caution de 80 €
<i>Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM ...)</i>	
Services	
Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia	Gratuit
Impression / photocopie A4 noir	0,20 €
Remplacement carte perdue	1 €
Amendes pour retard de restitution	
Au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1 ^{er} courrier postal	1 €
Au bout de 4 semaines : envoi d'un 2 ^{ème} courrier postal	2 €
Au bout de 6 semaines : envoi d'un 3 ^{ème} et dernier courrier postal	3 €
Documents perdus ou abîmés	remplacement ou remboursement
Portage à domicile	compris dans l'abonnement

MÉDIATHÈQUE

Un nouveau nom, un nouveau logo et nouveau logiciel pour les 13 médiathèques en réseau.

« 13 à la page » est le nouveau nom, choisi par les élus et médiathécaires du territoire, pour le réseau des médiathèques de Questembert Communauté. Une nouvelle identité partagée entre les 13 médiathèques du territoire pour promouvoir et renforcer le réseau de lecture publique communautaire. Toutes les médiathèques ont été fermées pendant une semaine pour permettre à C3RB d'installer le nouveau logiciel et le nouveau site internet. Les médiathécaires ainsi que les bénévoles ont été formés à l'utilisation de ces nouveautés.

Un nouveau site internet et une application mobile pour 2024

Pour affirmer ce changement d'identité et améliorer l'expérience utilisateur, le site internet du réseau des médiathèques à opérer une mue en novembre. Celui-ci sera adapté aux tablettes, smartphones et ordinateurs.


Intuitif et ergonomique, il offrira plus de fonctionnalités et un réel confort d'utilisation aux habitants et aux médiathécaires. En parallèle, une application mobile est déployée. Elle offrira une meilleure expérience utilisateur pour les usages mobiles.





OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE :

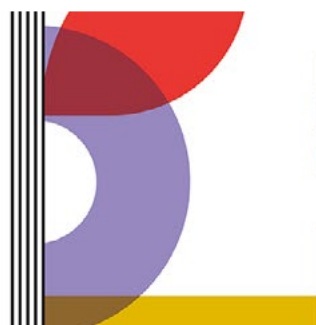
Les Mercredis et Vendredis de 16h30 à 18h30.
Pas d'ouverture la 2^{ème} semaine de chaque petites vacances.

CONTACT :  Médiathèque de Le Cours

 1 rue Verdiers - 56230 LE COURS

 02 97 67 48 82

 bibliotheques.questembert-communaute.fr



BERRIC • CADEN • LA VRAIE-CROIX • LARRÉ • LAUZACH
LE COURS • LIMERZEL • MALANSAC • MOLAC • PLUHERLIN
QUESTEMBERT • ROCHEFORT-EN-TERRE • SAINT-GRAVÉ

D'UNE MÉDIATHÈQUE À L'AUTRE

LUDOTHÈQUE

« À LA RECHERCHE DU MASQUE SACRÉE »

Mercredi 28 juin, quelques courageux sont venus dans le bois du Cosquet à la recherche du masque sacré. Des énigmes, des petits jeux, des coffres fermés, des cartes, des chiffres cachés les attendaient pour trouver le masque sacré. En observant bien ce dernier, ils ont pu obtenir un code à 5 chiffres afin d'ouvrir le cadenas du coffre au trésor.



« PARCOURS SENSORIEL » DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE

Hier, quelques courageux sont venus participer au parcours sensoriel. C'est bon, Noé c'est mouché, il est prêt pour sentir les différentes odeurs, cela a permis de trouver un code. Même pas peur de mettre la main dans les boîtes pour découvrir les chiffres des différents cadenas. Grâce aux jumelles et aux loupes, ils avaient de très bon yeux pour trouver le code. Pour aller chercher des rouleaux les yeux bandés c'est important de faire confiance aux autres. Le très attendu parcours avec les pieds, très à l'aise pour marcher sur les écorces, les coques de noisettes et les faînes du hêtre, les enfants ont trouvé les 3 chiffres du cadenas.



« LE CHAUDRON D'HARRY POTTER »

Mercredi 25 octobre, de nombreux participants sont venus sur la cour de l'école chercher le chaudron d'Harry Potter. Il fallait qu'ils trouvent dans quelle maison se cachait le chaudron. Dans les différents lieux du château, des petits jeux les attendaient. Dans la cuisine, de bonnes odeurs..., dans le dortoir, une histoire, dans le terrain de jeux, un concours d'arbalète, dans les oubliettes, des labyrinthes, l'infirmerie, un malade, au quai 9 3/4, des valises de chaussettes. Ils ont été parfaits, ils ont trouvé que le chaudron, rempli de bonbons, se cachait dans la maison Serpentard. Merci à vous tous.



« GAUFRES PARTY » DU MERCREDI 15 NOVEMBRE

Merci aux gourmands d'être venus préparer les gaufres. En attendant que la pâte lève un peu, enfants et adultes ont pu jouer aux jeux de société. Ensuite, place à la dégustation ...



PROCHAINES DATES DES ANIMATIONS LUDOTHÈQUE :

(sous réserve de changement) :

> 24 janvier > 28 février (4^{ème} mercredi pendant les vacances) > 20 mars > 24 avril > 23 mai > 26 juin

Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque et des animations de la ludothèque sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/ludothequelecours>

NOS JOIES & nos peines



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux coursiers et félicitations aux parents.

8 NAISSANCES DONT : (autorisation presse)

Juliette LE POUPON née le 9 mai
Maya CAROFF GOBILLOT née le 13 juin
Valentine ARS née le 22 juillet
Maxence SUTRA DEL GALY né le 28 septembre
Jeanne GRÉVERAND née le 17 octobre
Fatulei TAFILAGI née le 25 octobre
Lùna DUBE née le 20 novembre

BAPTÊME CIVIL

Ambre CRETON DUVAL baptisée le 8 avril
Théa HUCHELOU baptisée le 29 juillet



MARIAGE

Patrice DENIS & Sophie AUROY mariés le 22 juillet
Rémi HUCHELOU & Céline CHAISE mariés le 29 juillet

PACS

Loïc ARHUIS & Laurence CHADOIN pacés le 13 avril
Alexandre BEVAN & Margaux BEDIER pacés le 23 août



DÉCÈS

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Ayons une pensée pour :

André CÉBIL (Ploërmel) décédé le 27 janvier
Armand LE CALONNEC (Rennes) décédé le 28 janvier
Philippe KERHERVÉ (Vannes) décédé le 20 juin
Rémy GANDON décédé le 23 octobre

L'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ENREGISTRÉS :

Nom	Adresse	Nature travaux
M ^{me} & M. EVEILLARD	La Cocharderie	Rénovation
M. KERRO Jean-Marie	Kerlogne	Extension
M ^{me} BROHAN Ophélie	Lotissement Les Balcons de l'Arz	Maison individuelle
M. MALVILLE & M ^{me} HEMON	Caranné	Carport + Abri de jardin
M. SUTRA DEL GALY & M ^{me} ROULON	Kerliguen	Extension + Annexe + Piscine
Mairie de LE COURS	Impasse Kerolivier	Commerce
M ^{me} BLEHER Anaëlle	Route de Molac	Carport
M. PAYEN Brendan	Le Rodoué	Rénovation
Nature et Résidence Groupe	Les Grands Brûlons	Manège équestre + 1 logement

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ENREGISTRÉES :

Nom	Adresse	Nature travaux
M ^{me} DAMEZ Laura	Caranné	Création & modification d'ouvertures
M. FALIQUERO Jean-Yves	Rue de la Renauderie	Création d'ouverture
M. SOULARD Paul	L'Hermitage	Générateur photovoltaïque
M. DENOUAL Jean-Paul	les Vieilles Rues	Modification d'ouverture
M ^{me} MILANETTI & M. OOSTERLINCK	La Rabine	Extension + Création d'ouverture
M. GANDON Rémy	Le Raquet	Serre
M ^{me} LHORTY Sylvie	Kercabiron	Création & modification d'ouvertures
M. LE DELMAT Nicolas	Rue du Four	Panneaux photovoltaïques
M ^{me} LHORTY Sylvie	Kercabiron	Réfection toiture + création et modification d'ouvertures
M. JOSSE Michel	Rue des Fauvettes	Division
M. CESSOU Fabien	Le Rodoué	Abri de jardin

Depuis 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne, gratuitement : <https://urbanisme.gmuagglo.bzh/quichetunique/>



PIÈCE D'IDENTITÉ

La commune n'étant plus habilitée à délivrer les pièces d'identité, il convient désormais de vous rapprocher d'une commune équipée du dispositif de recueil d'empreintes.

Depuis le 14 juin 2021, un nouveau format de carte d'identité a vu le jour. Plus pratique pour les usagers, la nouvelle carte a la taille d'une carte bancaire et dispose d'une puce, hautement sécurisée, qui contient toutes les mentions présentes sur la carte ainsi que deux des empreintes digitales.

Pour gagner du temps, nous vous invitons à faire une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr/>. À la suite de cette démarche, vous obtiendrez un numéro qui vous sera utile lors de votre prise de rendez-vous auprès de la mairie de votre choix. L'ANTS met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

La nouvelle carte nationale d'identité



NUISANCES SONORES

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités en extérieur vont se multiplier !

Cependant, n'oubliez pas que cela peut occasionner des nuisances sonores pour votre voisinage.

Pour vous permettre d'effectuer vos travaux (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques...), nous vous rappelons les horaires autorisés :

De 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



LA DIVAGATION DES CHIENS

Ce sont des sources de mécontentement des administrés

Nous souhaitons rappeler, à tous les propriétaires, l'obligation de tenir les chiens en laisse. En effet, nous recensons régulièrement des chiens en divagation dans le bourg et, cela devient parfois problématique. Pour votre information, la commune est en lien avec la fourrière de Ploeren, qui viendra chercher tout animal récupéré par nos services. La restitution de l'animal sera ainsi à votre charge. Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront également refacturés.

Législation : Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés, les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000 € et de 3 ans d'emprisonnement.



LES DÉJECTIONS CANINES

La vue d'une déjection animale n'est guère plaisante, c'est pour cela que nous vous rappelons, et pour le bien-être de tous, que chaque propriétaire doit veiller d'avoir sur lui un contenant et de ramasser la déjection de son animal. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

Cet article stipule en effet : « est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections... »

LE RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ? Venez en mairie vous faire recenser !

À partir de votre 16^e anniversaire, vous devez faire votre recensement citoyen dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire. Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

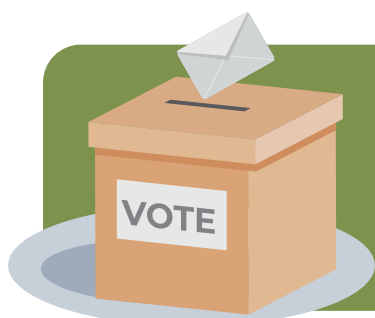
Le recensement citoyen est obligatoire et vous permet d'obtenir une **attestation de recensement** (indispensable pour pouvoir vous inscrire, avant l'âge de 18 ans, à un examen (BEP, BAC...) ou un concours administratif en France. Par la suite, vous serez convoqué, environ 45 jours avant la date, à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. De plus, cette démarche vous inscrit automatique sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire.

Pour vous recenser, il suffit de vous présenter en mairie avec :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le livret de famille de vos parents à jour
- Un justificatif de domicile

À SAVOIR :

- Aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.
- En cas de perte ou de vol de l'attestation de recensement : faire une demande d'attestation de situation administrative au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Brest : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr
- Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.



L'inscription sur la liste électorale peut se faire à tout moment, en mairie. Il convient de vous munir du cerfa 12669*02 « demande d'inscription sur les listes électorales » disponible sur internet ou en mairie, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Sur demande, la mairie pourra vous envoyer une attestation d'inscription. Le cas échéant, vous recevrez votre carte d'électeur quelques jours avant les prochaines élections.

NOUVEAU COMMERCE – LA PHASE « TRAVAUX » EN 2024

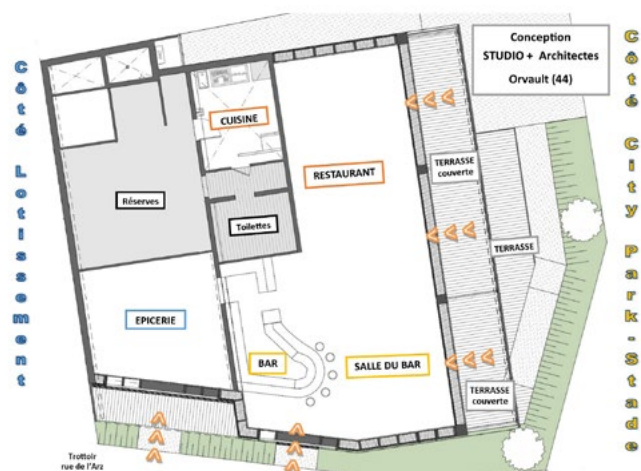


Le projet de commerce, qui date de quelques années maintenant, va bientôt entrer en phase « travaux ». Nous avons à plusieurs reprises évoqué ce projet dans les bulletins municipaux ; nous vous avons sollicité à travers un sondage pour connaître vos souhaits et vos besoins. La phase préparation/étude du projet nous aura pris une année entière puisque c'est le 14 décembre 2022 que nous lançons le marché de maîtrise d'œuvre. Les projets publics sont soumis à des délais incompressibles et c'est ainsi que le retour des offres se faisait le 20 janvier 2023. Après réunion de la commission des achats, Mr Le Maire annonçait au conseil municipal le choix du bureau d'étude de maîtrise d'œuvre le 9 février 2023. STUDIO + Architectes d'Orvault près de Nantes a ensuite construit notre projet sur l'année 2023 jusqu'au mois de septembre. Quatre réunions ont été organisées en mairie afin de valider les choix. Le marché de travaux a été lancé le 13 septembre 2023 pour un retour des offres le 20 octobre. La commission des achats s'est réunie deux fois en novembre et en décembre. Deux lots n'ont pas pu aboutir directement : un infructueux qui a été attribué sur devis, un autre déclaré sans suite qui a nécessité la relance d'un marché après modification du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Attribution du marché :

- Lot 1 : Terrassements VRD : LE LUHERN de Bohal.
- Lot 2 : Gros œuvre : BURBAN d'Elven.
- Lot 3 : Ravalement : EMBELL'FACADE de Péaule.
- Lot 4 : Charpente bois – Mob – Bardage – Terrasses : ECHOPAILLE de Questembert.
- Lot 5 : Couverture Métallique : STEVANT de Molac.
- Lot 6 : Menuiseries extérieures Alu – Serrurerie : REALISATION ALUMINIUM de Hennebont.
- Lot 7 : Cloisons sèches – Doublage – plafonds : LE MOULLIEC de Crac'h.
- Lot 8 : Menuiseries Intérieures : SARL GOUEDARD de Crédin.
- Lot 9 : Sols Scellés – Faïence : AN ORIENT de Lorient.
- Lot 10 : Peintures – Nettoyage : GOLFE PEINTURE de Vannes.
- Lot 11 : Electricité : DC ENERGIE de Muzillac
- Lot 12 : Plomberie – Chauffage – Ventilation : SANITHERM de Vannes.
- Lot 13 : Photovoltaïque : FAUCHE de Trignac (44).

L'APD (avant-projet définitif) étant validé, les travaux peuvent commencer. Vous pouvez découvrir également une vue d'ensemble à la Une de ce bulletin.



LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est par un temps gris d'automne mais sans pluie que de nombreux coursiers sont venus en ce matin du 11 novembre 2023 pour commémorer les combattants morts pour la France. Étaient présents Mr le maire et ses adjoints, Tony Quadrini, porte-drapeau, Nicolas Le Delmat, ex caporal-chef aux armées et une trentaine de coursiers. Mr Le Maire a lu le discours de Sébastien Le Cornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, Secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la mémoire. Le texte a égrainé les « 11 novembre » marquants depuis 1918 et notamment le 11 novembre 1923, date à laquelle la flamme du souvenir fut allumée auprès de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette flamme ne s'est jamais éteinte depuis et le 11 novembre 2023 marque donc le centenaire de l'allumage de la flamme par André Maginot.



Mr le Maire a ensuite listé les combattants morts pour la France inscrits sur le monument aux morts et déposé une gerbe devant la stèle, assisté de trois membres du conseil municipal des enfants. La matinée s'est terminée devant un pot de l'amitié à la garderie.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, la mairie a commandé un « Jeu du Gruyère » auprès d'un artisan de la commune : Circul'Bois. Ce dernier a été installé juste avant la rentrée scolaire afin que les élèves puissent en profiter pendant les récréations.

Pour les règles, il suffit, à l'aide des deux ficelles, de faire monter une bille jusqu'en haut, en évitant les trous, puis de redescendre jusqu'en bas. Si la bille tombe dans un trou, le joueur doit recommencer depuis le début. Le plus rapide à finir la montée puis la descente, remporte la partie.

Le deuxième projet du Conseil a également pris place sur l'espace vert, derrière l'école, mais, il n'est pas encore terminé. Il s'agit de l'hôtel à insectes. Les enfants pourront bientôt fournir et remplir cet hôtel qui a été fabriqué par Bernard, notre agent des services techniques, avec de la récupération et beaucoup d'idée. Nous espérons que les écoliers pourront observer des insectes dès les beaux jours.



LA JOURNÉE DE RETROUVAILLES DES CLASSES 3

Le samedi 21 octobre, 26 coursien et coursiennes se sont retrouvés à la salle de Priziac pour un moment de convivialité. Cette journée a été possible grâce à l'initiative de Valérie BOURHIS, Emmanuelle POISSEMEUX et Daniel LUHERNE, et souhaiteraient que d'autres habitants de la commune prennent la relève pour l'année 2024 afin de peut-être, lancer un évènement annuel. Avis aux personnes nées en 1934, 1944, 1954, 1964, 1974, 1984, 1994, 2004 et même pourquoi pas, aux futurs bébés de 2024.



LA COMMUNE A REVÊTU SA TENUE D'HIVER

Les décorations de Noël se sont illuminées à partir du samedi 16 décembre. Nos agents des services techniques se sont appliqués pour rendre le bourg de la commune attrayant pour nos fêtes de fin d'année. Nous félicitons également les habitants qui aiment, tout autant que nous, la période de Noël et qui prennent soin de décorer leur habitation et/ou leur jardin pour le plaisir des petits, comme des grands.

CONCOURS DE MAISONS DÉCORÉES ET ILLUMINÉES

La municipalité a décidé, après une édition d'absence, de renouveler le concours. Cependant, seulement 4 participants se sont manifestés. Pour autant, nous avons modernisé le concours en prenant en compte la note du jury mais également le classement fait sur la page facebook de la mairie.

C'est ainsi que vous aviez jusqu'au 5 janvier pour voter, vous aussi. Voici les lauréats :

- 1^{ère} place : M. et Mme LE LUHERNE - Rue du Prodo
- 2^{ème} place : M. et Mme LE BRUN - Coquily
- 3^{ème} place : M. LORGEUX et Mme SAMSON - Kercabiron
- 4^{ème} place : M. BREJENT - Caranné

Nous comptons sur la participation des coursien pour l'année prochaine, vous avez toute l'année pour élaborer vos projets et tenter de monter sur le podium ! Sachez qu'un candidat ayant obtenu le 1^{er} prix une année ne sera pas classé l'année suivante.



LE FESTI'MÔMES A FAIT SON GRAND RETOUR !

Dédié au jeune public (de 6 mois à 6 ans), ce projet vise à favoriser l'éveil artistique et culturel des tout-petits. Comme tous les 2 ans, le festival s'est installé dans les 13 communes du territoire de Questembert Communauté, pendant les vacances d'automne. Théâtre, marionnettes, musique, danse, cirque... Il y en a pour tous les goûts !

La compagnie DROLATIC INDUSTRY de Redon a posé son décor dans la Salle de Priziac, le vendredi 3 novembre. Dès trois ans, les histoires de poche de Molly Biquette interrogent sur la relation entre le/la marionnettiste et sa marionnette.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Tous les ans, lors du troisième week-end de septembre, les « Journées Européennes du Patrimoine » mobilisent tous les européens qui aiment leur patrimoine.

À Le Cours, nous nous rassemblons tous les deux ans pour montrer et valoriser, entre autre, nos fours à pain. C'est ainsi que le dimanche 17 septembre 2023, une visite de la chapelle Notre-Dame de Priziac était organisée le matin. En parallèle, quelques bénévoles ont fait chauffer le vieux four à bois de Claude et Francine JOUBEL, à Kerguelo, pour y cuire le pain à l'ancienne.

Outre la cuisson du pain, ce jour-là, nous avons profité du four bien chaud en cuisant le « douar » (rôti de porc dans l'échine) ainsi que des pommes de terre au beurre, plats dégustés par les personnes présentes sur le site à l'heure du déjeuner.

Après ce moment de convivialité, nous pouvions observer l'exposition de vieux tracteurs et machines agricoles, les anciennes photos reflétant les événements de la commune ainsi que des articles de presse du début du siècle. Merci à toutes les personnes qui ont organisé et participé à cette manifestation.

Prochain rendez-vous en septembre 2025 !



IL Y A 10 ANS... EMILE LE CADRE



C'est un grand retour en arrière que nous faisons pour cet article, afin de rendre hommage à Emile LE CADRE, emporté par la maladie. Il nous a quitté le 28 décembre 2013.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître, Emile a exercé un premier mandat en tant que conseiller, puis en 1977, il a été élu Maire. Ce n'est que 24 ans plus tard, qu'un autre maire, Alain Rio a pris la relève. C'est pour vous dire le temps et l'énergie qu'il a fourni pour la commune.

Nous lui devons de nombreuses réalisations telles que :

- L'aménagement de la 1^{ère} cantine
- Le maintien en état de l'église : les vitraux, la toiture, les boiseries, le chauffage et enfin la coupole qui s'était effondrée
- La réalisation des deux terrains de football et des vestiaires en 1994
- La création du lotissement de la Renauderie
- La mise en place du projet du lotissement du Cosquet
- Le premier agrandissement du cimetière

Il aura marqué durablement l'histoire de notre commune avec un déclin de population d'abord, mais avec une remontée démographique impressionnante à partir de 1990, due à l'arrivée des lotissements mais aussi des reprises d'habitations en campagne. De nombreuses rénovations suivront, notamment dans le bourg. Il aura été celui qui participa largement à l'inversion de la courbe démographique de notre petite commune au début des années 90.

Merci Emile !

INAUGURATION DES VESTIAIRES

C'est, dans un premier temps, le dimanche 22 octobre que les deux présidents de l'US Le Cours, Romain LE BRUN et Gildas GUÉHO, ont signé le règlement intérieur de l'utilisation des vestiaires. Ainsi, ils s'engagent sur différents points qui sont devenus primordiaux pour le bon fonctionnement de ce nouveau bâtiment communal. En effet, il s'agit avant tout d'un lieu de rencontres et de convivialité, dont chaque licencié est ainsi responsable de ses gestes. La remise des clés officielle a été effectuée aux présidents, entraîneurs et chargés de logistique.



C'est le 17 novembre dernier que Raymond HOUÉIX, accompagné de Paul MOLAC (député) et Simon UZENAT (sénateur), a coupé le ruban tricolore de l'inauguration officielle des vestiaires. Les habitants, les élus et les équipes de l'US Le Cours étaient invités, ainsi que les maires et élus des communes de Questembert Communauté. Le Maire a tenu à prononcer quelques mots, afin notamment de remercier les financeurs et les entreprises pour leur travail mais également les joueurs pour leur patience.

C'est donc une nouvelle saison sportive qui s'annonce, avec de beaux vestiaires qui font la joie des sportifs.



MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA COMMUNE

Un comité d'attribution de la médaille d'honneur a été créé le 4 septembre dernier.

Composé de 4 élus et de 5 personnes extérieures (Germaine BOLAN, Morgane COLLEU, Jean-Paul DENOUAL, Liliane LE BRUN et Jean-Jacques CHEVAL), ce comité a pour objectif de récompenser :

- le temps consacré aux autres dans le cadre de la vie associative,
- l'ancienneté dans l'exercice accompli au sein d'associations,
- toute personne ayant accompli un geste marquant, hors mandat d'élu.

Un dossier sera constitué à partir d'une demande d'attribution faite par le ou la Présidente d'une association, du Maire ou de l'Adjoint délégué à la vie associative ou par le comité. La demande doit intervenir au plus tard le 30 septembre de chaque année.

Les conditions d'attribution sont indiquées dans un règlement intérieur à disposition en Mairie.

Les médailles et les diplômes seront remis au cours de la cérémonie des vœux, en janvier de chaque année.

ÉCOLE LA PETITE HIRONDELLE

L'effectif de l'école primaire « la petite hirondelle » est passé à 68 élèves avec l'arrivée d'une nouvelle famille sur la commune, en décembre.

Le projet phare cette année scolaire est en lien avec les Jeux Olympiques avec l'inscription de l'ensemble de l'école à l'USEP (Union sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Des rencontres inter-écoles se feront tout au long de l'année autour de différentes disciplines sportives : Cross, bals bretons, balle aux pieds, rugby, course d'orientation.

De grands thèmes, comme le harcèlement, l'égalité filles/garçons, le handicap, seront étudiés avec tous les élèves dans le cadre du vivre ensemble.

Deux interventions devraient être organisées par la gendarmerie de Questembert dans le cadre de la sécurité routière et de la prévention du cyberharcèlement.

Les élèves ont élu leurs délégués en octobre : Maël Le Courtois et Maën Carrier (GS) Lorine Le Brun (CP) Luka Le Brun (CE1), Evan Guillemette (CE2) Titouan Sanson (CE2), Laura Didier (CM1) et Hugo Pavy (CM2).

Ils auront en charge l'organisation du planning de cour et la mise en valeur du banc de l'amitié.



Toute l'équipe de « La petite hirondelle » et les élèves vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

ACHALONNES

« ACHALONNES », ça vous dit quelque chose ? C'est une association coursienne et c'est surtout le nom d'un groupe de musiciens qui commence à être connu et reconnu dans le Morbihan et au-delà !

Créée en 2015 à l'initiative de Christian DUVAL, autour d'un batteur, d'un guitariste-chanteur et d'un saxophoniste ; ACHALONNES reprend des standards originaux de style très éclectique. Leur premier concert à la fête de la musique de La Vraie Croix en juin 2015 est un succès et stimule les rencontres. Un lead-guitariste, une chanteuse choriste et un bassiste rejoignent le groupe.

Depuis 6 ans, le groupe répète une fois par semaine dans la salle communale de la Chapelle Priziac ; je profite pour remercier toute l'équipe de la mairie autour de son maire Raymond HOUËIX de nous donner la possibilité de répéter régulièrement dans cette salle (ce qui fait le plaisir des boulistes dès les beaux jours revenus) !

Vous les avez sans doute vu et entendu au bar des Sports (qui n'existe plus aujourd'hui) et à la fête de la musique. Aujourd'hui, ACHALONNES donne une vingtaine de concerts par an. Ils font l'ambiance devant la Porte Prison lors de la fête de la musique de Vannes depuis 5 ans maintenant. Avec un répertoire qui va des Pink Floyd à Jacques Higelin, en passant par Capdevielle, Stranglers, Dire Straits et Niagara ; une énergie et une grande générosité (des concerts de plus de 2h30 !), le groupe est de notoriété sur la place publique et ne cesse d'évoluer pour notre plus grand plaisir !

Alors, à bientôt sur un concert !



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de la petite hirondelle vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle puisse vous apporter le bonheur, la santé et la concrétisation de vos projets.

Comme à son habitude afin d'animer les festivités de la fin de l'année, le marché de Noël a pu être honoré grâce à l'engagement de nos bénévoles, des exposants et du soutien associatif de la commune. Nous les en remercions vivement.

Nous espérons vous satisfaire de nouveau, dans les prochaines manifestations, telle que la traditionnelle fête de l'École qui se déroulera le samedi 29 juin.

Bonne et heureuse année 2024 !

Amicalement



ARTISAN'ARZ

Coursiennes, Coursiens,

Vous avez été nombreux cette année à participer aux événements auxquels Artisan'Arz a pris part et nous vous en remercions chaleureusement. Vous nous avez peut-être vus au Moulin du Pont de Molac, à la fête de Priziac ou encore au marché de créateurs de Lizio, et également aux marchés de Noël de l'école « la Petite Hirondelle » ou du Téléthon.

Cette année, l'association et ses adhérents seront présents sur de nouvelles manifestations mais retenez surtout la date du 14 avril : les artisans et créateurs vous accueilleront à Priziac pour un marché riche en nouveautés et surprises printanières !

Artisan'Arz vous invite à rejoindre les 13 membres déjà actifs de l'association et vous souhaite une belle année 2024 !



PLUS IL Y A DE BOULES, PLUS ON RIT !

L'association BLC a accueilli 6 concours au boulodrome de Priziac en 2023. Malgré une météo parfois capricieuse, la bonne humeur et le beau jeu sont toujours au rendez-vous.

La pause hivernale est l'occasion pour les terrains de se refaire une beauté. Nettoyage, ramassage de feuilles, sablage, ratisage, ça a bossé dur !



Dès les beaux jours d'avril, nous nous retrouverons le jeudi soir à partir de 18h au boulodrome de Priziac pour lancer les boules. Nous vous attendons nombreux, petits et grands, débutants et confirmés, pour jouer ensemble et partager un moment sympa.

Dates des concours 2024 : 27 et 28 avril, 18 août, 8 septembre, 6 octobre et 20 octobre (tous les concours seront en doublettes)

Nous vous souhaitons une belle année 2024 et à très bientôt pour lancer les boules à Priziac !



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Lors des battues réalisées, 1 renard a été tué par Jean-Pierre Corfmat.

Nombre de chasseurs :

> 10 sociétaires et 8 actionnaires

Dates à retenir pour l'année à venir :

- Dimanche 31 mars : Repas de chevreuils
- Dimanche 9 juin : Concours de boules + jambon à l'os à emporter à partir de 12h00

Le Bureau se compose de :

- Président : Christophe Le Courtois
- Vice-Président : Henri Magrex
- Trésorier Jean-Pierre Corfmat
- Trésorier adjoint : Hervé Brohan
- Secrétaire : Alain Evain
- Secrétaire adjoint : Olivier Ballay
- Membre : Bernard Malville



La société de chasse de Le Cours vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



Il y a 10 ans...

LES COURTISANS

2023 se termine, 2024 arrive avec de nouveaux projets. L'équipe des courtisans s'active à préparer vos futures réjouissances théâtrales. Une nouvelle pièce est au programme, une comédie policière qui s'intitule : « PARFUM & SUSPICIONS ». Cinq sœurs et un commissaire, une énigme prenante et captivante qui va vous tenir en haleine, nous sommes très impatients de vous présenter cette nouvelle pièce très joyeuse et plaisante.

Rendez-vous en 2024 pour plusieurs soirées festives. Les réservations des salles sont en cours de négociations et très compliquées. Nous vous donnerons nos dates et lieux dès leurs finalisations.

Pour 2024, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de santé, joie, bonheur, etc. À bientôt dans les salles.



MOBAR C' HOUR

Vendredi 8 décembre, une quinzaine de personnes s'est donnée rendez-vous dans la salle communale au-dessus de la garderie. Leur point commun ? Une même passion : les mobylettes !

C'est ainsi qu'une nouvelle association a vu le jour : MobAr C'hour.

L'esprit mobylette est, avant tout, le partage. Ainsi pour faire vivre l'association, des actions vont être organisées mais la majorité des bénéfices iront à des associations sur la recherche médicale.

La première manifestation qui est prévue, est une randonnée le dimanche 19 mai 2024 au départ et à l'arrivée de Le Cours.



Pas besoin d'être de Le Cours, ni d'avoir une mobylette pour adhérer.

Alors n'hésitez pas à nous

rejoindre lors de notre prochaine réunion !

CONTACT : @ mobarchour@gmail.com

FÊTES CULTURE LOISIRS

Cette année, la fête de Priziac s'est déroulée le dimanche 30 juillet 2023. Le vide-greniers a été plutôt réussi pour une première. Les Winders ont assuré le bal et la journée s'est clôturée par un feu d'artifice à 23h30.

Nous sommes satisfaits de cette journée et remercions les bénévoles pour leur présence. Nous nous projetons sur le même programme pour l'année 2024.

Vous pouvez d'ores et déjà programmer dans vos agendas les dates suivantes :

- Assemblée générale le vendredi 12 avril à 19h à la Salle de Priziac
- Concours de boules en semi-nocturne le vendredi 28 juin à 19h
- La fête de Priziac le dimanche 28 juillet

En attendant de vous retrouver, prenez soins de vous et, nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.



TEMPLIERS DE LANVAUX

Coursiens, Coursiennes, Bonjour à tous,

L'année 2023 a été une année bien remplie pour les 38 adhérents.

Le 9 janvier nous avons dégusté le traditionnel pot-au-feu et en dessert la galette des rois.

Puis chaque deuxième lundi du mois nous nous sommes retrouvés à la salle de Priziac pour, selon les affinités de chacun jouer à la belote, au scrabble, aux boules bretonnes.

En Février chacun a versé la cotisation (cette participation permet de réaliser un repas à la salle, de diminuer le prix du restaurant de fin d'année...).

Le 14 juin nous avons profité d'une escapade Briéronne.

Pendant cette journée nous avons découvert la Brière en chaland et en calèche à Saint Lyphard (44). Après s'être restaurés nous nous sommes dirigés vers Saille, nous y avons visité la maison des paludiers et écouté avec beaucoup d'intérêt les commentaires sur le cycle annuel des bassins de la prise de sel à la cueillette de la fleur de sel.

Le 17 juillet nous avons partagé un repas offert par Pro'Confort venu nous exposer quelques articles pour notre mieux-être.



Le mardi 22 août au boulodrome de Priziac, nous avons retrouvé l'animation estivale : le concours de boules.

A cette occasion nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.

Après la pause estivale nous nous sommes retrouvés pour les grillades le 11 septembre.

Le 2 décembre, nous terminons cette année 2023 par un repas dans un restaurant à Malestroît, en faisant des projets pour l'année 2024.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la salle de Priziac chaque deuxième lundi du mois.

Le club remercie Monsieur le MAIRE ainsi que le Conseil Municipal pour leur soutien.

Nous présentons nos vœux aux Coursiennes et Coursiens en cette année 2024.

LE BUREAU :

- 👤 Présidente : Liliane LE BRUN
- 👤 Vice-Présidente : Claude JOUBEL
- 👤 Secrétaire : Jeannette COTARD
- 👤 Secrétaire-adjointe : Sylvie GUILLOUET
- 👤 Trésorier : Bernard GUILLOUET
- 👤 Trésorière-adjointe : Mariannick DANO



CONTACT : 📞 Liliane / 📱 06 73 69 10 51



US LE COURS

L'ensemble du club de l'US Le Cours souhaite adresser ses sincères remerciements à la mairie de Le Cours pour son soutien inestimable.



Grâce à la contribution généreuse de la municipalité, notre club a pu se doter de vestiaires flambant neufs offrant ainsi à nos joueurs un environnement moderne et fonctionnel. Ces vestiaires ne sont pas seulement un ajout matériel, mais ils représentent un investissement tangible dans le bien-être de nos joueurs et dans l'amélioration des conditions de jeu. La mairie de Le Cours a démontré un engagement continu envers le sport local et nous sommes honorés d'être le bénéficiaire de cet investissement.

Également nous souhaitons remercier l'entreprise Cavavin pour sa contribution. Leur générosité s'est manifestée par le don d'un ensemble complet de maillots pour notre équipe.

De plus, l'US Le Cours adresse ses remerciements à nos partenaires, Joffrey Albert Peinture, SPRO, SMG56, et Chez Lulu, pour leur contribution dans le financement d'un jeu de survêtement complet pour nos deux équipes. Grâce à leur soutien, notre club se dote d'équipements de qualité qui renforcent non seulement notre image sur le terrain, mais qui sont aussi le reflet de l'engagement sur le projet sportif de notre club.



Avec nos nouveaux vestiaires et maillots, la venue de plus en plus de supporters au Stade de la Breteche, nous espérons que notre club continuera d'être une source de fierté pour notre communauté.

Nous vous attendons nombreux pour la tartiflette annuelle, sur place ou à emporter, à partir de 19h00, le samedi 17 février 2024, à la salle de Priziac.

Que la nouvelle année vous apportent bonheur, santé et réussite. Merci pour votre engagement continu et votre soutien indéfectible. **Joyeuses fêtes à vous et à vos proches !**

TÉLÉTHON MOLAC / LE COURS

Une belle fréquentation pour un très bon résultat à 7000 €. Un grand Bravo à tous les bénévoles et merci à tous les participants !

Avec un résultat à consolider de 7000 €, les organisateurs du téléthon de Molac/Le Cours sont très satisfaits du résultat de cette édition. Malgré le mauvais temps, surtout le matin, le public a répondu présent. Tous les pains, cuits aux vieux fours, ont été vendus. Les bénévoles du four du Quinquizio, malgré la destruction d'un de leurs chapiteaux par le vent, ont su rebondir et mener à bien leur animation. Les voitures anciennes avec le père Noël, les bateliers de Cézac et le marché de Noël ont, chacun à leur manière, su attirer le public.

Bravo à Michaële pour ses calendriers de l'avent et son scrapbooking ! Le Bar L'escalade a régalié les amateurs d'huîtres. Les « Amies brodeuses » font un très bon résultat tandis que la vente de jouets d'occasion est beaucoup plus mitigée. La buvette du bourg avec son vin chaud et son chocolat chaud a été prise d'assaut l'après-midi. En soirée, le Jambon grillé-frites a eu également beaucoup de succès avec 269 repas servis dont 16 enfants. Le résultat final est moins bon que l'année dernière mais c'est dû au fait que « Telle est ton idée » n'a pas pu organiser son habituelle randonnée suite aux tempêtes de novembre.

Merci particulièrement à : « Au Fournil de Molac » pour les pains du Quinquizio, La boulangerie Olivier de Pleucadeuc pour les petits pains, « Au fournil de la Tour » à Ploërmel pour les fars du repas...



Le Père Noël a beaucoup « triomphé »

Mais aussi : la Charcuterie Artisanale Pitou à Bohal, L'équipe de cuistots de Mika, L'Escalade Bar, Le Verre au Centre, Régalette de Saint-Nolff... Molac Expo, L'association de la Chapelle de l'Hermain, Kof Melen, L'amicale de l'ESLM, Scrap'Molac, la micro brasserie TWEM, le Défi Voie Verte de Questembert, les agriculteurs de Questembert pour le fruit de leur vente de pommes de terre, les Mairies de Molac, de Le Cours et de Saint-Guyomard, les commerces de Molac pour la vente des tickets de repas, tous les bénévoles à titre individuel, notamment ceux du four du bourg etc... Mais aussi ceux de la préparation de la rando et les propriétaires de terrains même si la rando n'a pas eu lieu. Nos excuses à ceux que nous aurions oublié.

Une réunion de restitution est prévue le **dimanche 14 janvier à 11h**. Les bénévoles y sont chaleureusement invités. La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

« Telle est ton idée », collectif du téléthon de Molac / Le Cours vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024.

UN FOOD-TRUCK SUR LA COMMUNE

« A deux Pizza » est heureux de venir vous proposer un service de restauration à emporter : pizza, panini, bruschetta, boissons et gourmandises. Le food-truck sera présent les vendredis soirs, sur le parking du Centre Bourg.

CONTACT : 📞 07 89 66 58 31



PISCINE BEAU SOLEIL

BAIGNADE, HAMMAM EN ILLIMITÉ
AVEC LE PASS !



Depuis le mois de septembre, la piscine Beau Soleil propose une nouvelle offre de Pass, avec accès illimité, pour le grand public.

Que vous soyez baignade ou détente, profitez des pass qui vous permettent d'accéder en illimité (dans la limite d'une entrée par jour d'ouverture au public) à la piscine.

Avec le Pass Basic (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an) profitez des bassins (hors activités aquaforme). Avec le Pass Bien-Être (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an), profitez des bienfaits du hammam et de la baignade.

Plutôt sportif ? Découvrez le Pass Premium (1 an) qui propose un accès illimité au hammam, à la piscine et pour l'emprunt de matériel, associé à 11 séances Aquaforme (au choix).

Du côté des activités (aquaforme, école de natation, jardin aquatique, aquaprénatal), découvrez toute l'offre de la piscine sur : <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

INFORMATIONS : Piscine Beau Soleil

📍 14 rue du Calvaire – 56230 QUESTEMBERG
 📞 02 97 26 66 60 / @ piscinebeausoleil@qc.bzh
<https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

Horaires de la piscine (période scolaire) :

- Lundi et jeudi : de 12h à 13h15
- Mardi et vendredi : 12h à 13h15 et de 17h à 20h30
- Mercredi : de 15h30 à 21h
- Samedi : de 14h à 17h30
- Dimanche : de 9h à 12h30

BIODÉCHETS :

LE TRI À LA SOURCE SE GÉNÉRALISE !

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise en France. Déchets de cuisine, du potager, végétaux, tous les biodéchets devront désormais être triés par les habitants.

Cette nouvelle obligation (sur tout le territoire national) vise à faire disparaître ces déchets valorisables des poubelles d'ordures ménagères des particuliers car les biodéchets sont une ressource. En effet, ils permettent d'enrichir les sols, de produire de l'énergie et de limiter la consommation en eau.

Questembert Communauté accompagne ce geste de tri depuis plusieurs années avec la mise à disposition de composteurs pour tous les habitants du territoire, et des actions de prévention à une meilleure gestion de ces déchets valorisables.

COMPOSTER, ÇA VOUS BOTTE ? DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Vous ne disposez pas de composteur individuel ? Obtenez gratuitement votre composteur en prenant rendez-vous auprès du service déchets.

Vous souhaitez mettre en place un composteur collectif au sein de jardins partagés, dans une résidence ? Prenez contact avec le service déchets de Questembert Communauté !



CONTACT : 📞 Service déchets
 📞 02 97 26 10 21 / @ dechets@qc.bzh

COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté de communes a modifié certaines tournées de collecte (ordures ménagères et sacs jaunes). Pensez à vérifier vos jours de collecte sur vos calendriers 2024 !



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Un espace de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et un lieu de discussion pour les familles.

Le lieu d'accueil enfants parents est un service gratuit et anonyme, s'adressant aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents... y trouvent un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents. Mamans enceintes, grands-parents, vous êtes également les bienvenues !

Venez donc faire une petite pause au LAEP, nous vous accueillerons avec plaisir !

CONTACT : ☎ 02 97 26 17 52 / @ laep@qc.bzh

📍 MALANSAC : les lundis entre 9h30 et 11h30 / 🏠 Village des enfants, rue du petit village

📍 LIMERZEL : les jeudis entre 9h30 et 11h30 / 🏠 Garderie périscolaire, rue du Rodoué

📍 QUESTEMBERT : les vendredis entre 9h30 et 11h30 / 🏠 Accueil de loisirs / garderie périscolaire Pomme d'Api, Place Jacques Prévert

LES PARENTILLAGES

UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ À LA PARENTALITÉ

« Les Parentillages » est un service proposé par le CIAS de Questembert Communauté. Dédié à la parentalité ce service peut être considéré comme une véritable « boîte à outils » des parents pour échanger et partager sur les petites et grandes questions de la parentalité.

Pensé comme une porte d'entrée ou un guichet unique sur la parentalité « Les Parentillages » est, tout d'abord, un lieu d'accueil libre et convivial. Une soupape où les familles peuvent échanger, discuter, jouer, prendre du temps pour elles « en dehors de la maison ».

« Les Parentillages » est également un lieu d'accueil individuel où les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement, assuré par le Relais Jeunes 56, ou tout simplement prendre des conseils sur des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, au quotidien, avec leur enfant ou leur adolescent. L'occasion d'échanger plus librement et en toute confidentialité avec les éducatrices du site.

« Les Parentillages » est enfin un lieu de vie où l'on prend le temps de créer du lien et de partager des temps ludiques en famille par le biais d'ateliers, entre autres.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES POUR LES FAMILLES

Depuis peu, une psychothérapeute spécialisée en systémie familiale assure des entretiens individuels. Son rôle apporter des clés de compréhension aux familles. Il ne s'agit pas d'une thérapie mais d'un soutien à la vie familiale et aux relations intrafamiliales.

Autre partenaire : la médiatrice familiale de l'UDAF. Celle-ci intervient les lundis des semaines impaires aux

« Parentillages ». Elle agit notamment dans les contextes de séparation des parents.

Enfin, le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles), intervient les mardis matin des semaines impaires pour accompagner les femmes (à partir de 18 ans) qui envisagent un parcours de reconversion professionnelle.



CONTACT : 📍 Maison des Parents

📍 13 bld Saint-Pierre - 56230 QUESTEMBERT

☎ 02 97 26 15 00 / @ lesparentillages@qc.bzh

Ouverture : libre le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Pour les ateliers, se référer à l'agenda sur :

www.questembert-communaute.fr

DU NOUVEAU POUR VOS CONTRÔLES DE BRANCHEMENTS NEUFS DES EAUX USÉES

Pour chaque construction de bâtiment neuf (ou bâtiment existant devant se raccorder au réseau d'assainissement collectif suite à une extension de celui-ci), le propriétaire **doit faire contrôler**



le raccordement des eaux usées de son habitation au réseau public de collecte (loi Climat et Résilience). Cette prestation obligatoire était jusque-là assurée par VÉOLIA ou SAUR (selon votre commune) en tant qu'exploitant délégataire du SIAEP de Questembert auquel votre commune adhère.

À compter du 1^{er} janvier 2024, cette prestation sera reprise par les agents contrôleurs du SIAEP de Questembert qui a décidé de mettre en place son propre Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC).

Le but du contrôle est de :

- Préserver le bon fonctionnement des ouvrages publics de traitement des eaux usées (un apport massif d'eaux pluviales en station d'épuration met à mal le fonctionnement même de la station et génère des surcoûts de collecte (exemple : consommation électrique des postes de refoulement et des stations)) ;
- Préserver l'environnement en limitant les rejets (en surverse) d'eaux usées au milieu naturel.

Ainsi, pour tout contrôle de raccordement NEUF à réaliser pour votre bâtiment à compter du 1^{er} janvier 2024, nous vous invitons à prendre contact avec le SPAC, pour une prise de rendez-vous avec nos contrôleurs.

ATTENTION : Ce contrôle devra se faire TRANCHÉE OUVERTE ! sous peine d'application de pénalités au propriétaire concerné.

Les entreprises de travaux du secteur recevront également une information pour expliquer ces nouvelles démarches.

INFORMATIONS :

SIAEP de la Région de Questembert

📍 16 avenue de la Gare – 56230 QUESTEMBERT

☎ 02 97 26 04 28

✉ spac@siaep-questembert.fr

www.siaep-region-questembert.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
- Mardi et jeudi : 9h-12h30
- Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Communes adhérentes du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable : Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Malansac, Marzan, Molac, Noyal-Muzillac, Péaule, Pluherlin, Questembert et Saint-Graué.

SIMPLIFIEZ-VOUS LE QUOTIDIEN !

AMPER - Services à la personne



AIDES À DOMICILES CHEZ AMPER : DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Créée il y a presque 30 ans par la MSA Portes de Bretagne, l'association AMPER propose une palette de prestations à domicile : aide à la personne, maintien à domicile, entretien du logement, portage de repas, entretien du jardin. Elle porte également le dispositif Bulle d'air, service de répit à domicile destiné aux aidants. Les 350 aides à domicile de l'association interviennent sur une grande partie du département du Morbihan auprès de 3500 bénéficiaires.

Les valeurs de notre association, engagement, respect et confiance, sont au cœur des décisions et des actions mises en place au quotidien et nous gardons nos bénéficiaires au centre de nos préoccupations.

Le bien-être de nos bénéficiaires passe notamment par le bien-être de nos salariés. AMPER accorde ainsi une grande importance aux conditions de travail des aides à domicile œuvrant au quotidien auprès d'eux.

Un groupe de travail constitué de salariés a mis en place une charte qui garantit l'amélioration des conditions de travail pour nos aides à domicile : mise en place de véhicules de service, intégration des nouveaux collaborateurs par de l'accompagnement et de la formation, réunions d'équipes, analyses de pratiques... Cela passe également par l'optimisation des plannings et un temps de travail choisi, permettant de concilier la vie professionnelle et personnelle.

Autant de pistes qui nous l'espérons contribuent à une meilleure valorisation de ces métiers. Un enjeu crucial pour permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

INFORMATIONS :

Vous voulez faire appel à nos services ? Contactez l'association

☎ 02 97 46 51 97 / ✉ contact@amper-asso.fr

Vous connaissez un proche en recherche d'emploi ou êtes vous-même intéressé par les métiers du service à la personne ? Nous recrutons !



Calendrier des fêtes

FÉVRIER

Sa. 17 Tartiflette de l'US Le Cours - 19h - Sur place ou à emporter

AVRIL

Ve. 12 Assemblée Générale de Fêtes Culture Loisirs Priziac - 19h

Di. 14 Exposition et marché de Artisan'Arz

27 & 28 Concours de boules bretonnes en doublettes de Boules Le Cours - 14h

MAI

Di. 19 Randonnée en mobylettes avec MobAr C'hour

JUIN

Di. 09 Jambon à l'os à emporter de la Société de chasse - 12h
& Concours de boules en doublettes - 14h

Ve. 14 Fête de la musique organisée par l'US Le Cours

Ve. 28 Concours de Boules en semi nocturnes en Quadrettes de FCL Priziac - 19h

Sa. 29 Fête de l'École « La Petite Hirondelle »

JUILLET

Di. 28 Fête de Priziac (messe à la Chapelle, animations, repas, bal et feu d'artifice)

AOÛT

Di. 18 Concours de boules bretonnes en doublettes de Boules Le Cours - 14h

Ma. 20 Concours de boules bretonnes en triplettes du Club Les Templiers de Lanvaux - 14h

SEPTEMBRE

Di. 08 Concours de boules bretonnes en doublettes de Boules Le Cours - 14h

OCTOBRE

Di. 06 Concours de boules bretonnes en doublettes de Boules Le Cours - 14h

Di. 20 Concours de boules bretonnes en doublettes de Boules Le Cours - 14h

NOVEMBRE

Di. 10 Randonnée du Téléthon de Molac / Le Cours - à partir de 8h

DÉCEMBRE

Di. 01 Marché de Noël de l'Amicale de l'école « La Petite Hirondelle »

Sa. 07 Téléthon de Molac / Le Cours - à Molac - à partir de 9h



RECETTE

Gâteau renversé à l'ananas

Pour 6 / 8 personnes

Ingrédients :

- 5 tranches d'ananas en boîte
- 1 citron vert ou jaune bio
- 200 g de farine
- 275 g de sucre
- 200 g de beurre
- 4 œufs
- ½ sachet de levure chimique

Préparation de la recette :

1. Faites chauffer 75 g de sucre dans un moule à manqué.
2. Laissez fondre jusqu'à obtenir un caramel.
3. Egouttez les tranches d'ananas.
4. Déposez-les dans le fond du moule.
5. Réservez.
6. Préchauffez le four à 200° C.
7. Faites fondre le beurre.
8. Pressez le citron et zestez-le.
9. Fouettez les œufs avec le sucre restant.
10. Ajoutez le beurre fondu, puis le jus de citron et la moitié des zestes.
11. Incorporez la farine et la levure chimique.
12. Mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.
13. Versez la pâte dans le moule et enfournez 35mn.
14. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau.
15. Démoulez aussitôt et laissez tiédir avant de servir.
16. Décorez avec les zestes restants.

S'il vous reste des tranches d'ananas, vous pouvez les couper en dés et les ajouter dans la pâte.

Bon appétit.

Si vous avez une recette qui vous vient de votre mère ou grand-mère ou autre et que vous aimez particulièrement n'hésitez pas à nous en faire profiter. Nous pourrions publier votre recette dans le prochain bulletin municipal.

ARTISANS DE LA COMMUNE

- 🔗 Agent immobilier - DUVAL Christian ☎ 06 86 55 79 73
- 🔗 Création d'articles bébé - CORBET Ninon ☎ 06 63 08 55 57
- 🔗 Création de sites internet - LOBROT Hélène ☎ 06 61 10 31 45
- 🔗 Électricité - GUILLAS Christophe ☎ 06 81 28 22 34
- 🔗 Électricité - JOSSO Éric ☎ 06 30 20 24 67
- 🔗 Entretien des espaces verts - GOMES DA SILVA R. ☎ 06 89 71 43 36
- 🔗 Maître d'œuvre - MILANETTI Sophie ☎ 02 97 67 28 11
- 🔗 Menuiserie Circul'Bois - RUBIN Emeric ☎ 06 40 83 65 92
- 🔗 Peinture - BONNO Christian ☎ 02 97 67 27 16
- 🔗 Plomberie/chauffage - Denis Home Services ☎ 06 75 93 50 94
- 🔗 Terrassement - BONNO Christophe ☎ 06 10 84 33 57
- 🔗 Travaux agricoles - MAGREX Sylvain ☎ 06 72 03 81 14

